

Pendant huit mois la dépouille de l'Archiduc, enfermée dans un cercueil de plomb, fut gardée au palais. Les funérailles n'eurent lieu que le 12 mars 1622 en la Collégiale de St-Michel et St-Gudule. C'est à cette occasion que l'Infante paraissait pour la première fois en robe de Clarisse. La cérémonie fut la dernière où se déployait avec tout le faste imaginable la magnificence qui avait régné à la Cour de Bruxelles.

Nous n'avons pas pu trouver les noms des délégués du duché de Luxembourg qui assistèrent aux funérailles; mais grâce à des descriptions du cortège funèbre nous savons qui y assistaient: «les abbés de Munster, d'Echternach et d'Orval; P. E. de Metzhausen portant «le Guidon des Couleurs»; Guillaume baron de Brandebourg menant le cheval Namur; Loys de Custine menant le cheval Luxembourg et S. de Faust de Stramborch portant la bannière de Luxembourg; le baron G. de Zwartzenborch portant la bannière d'Autrice...» (5bis). Le comte *Philippe-Thierry de Manderscheid-Keyl* (e), derrière le char, conduisait le cheval de deuil du défunt, avec son caparaçon de velours noir à croix de brocart brodé aux angles avec les écussons (6) et *Herman von der Feltz*, seigneur de Heffingen et de Mersch, prévôt de Remich et Grevenmacher († 1669), portait la bannière du Tyrol. (7)

Pendant la translation du corps à l'église, les coins du poêle étaient tenus par quatre nobles – les sommeillers de corps – dont le marquis de *Bade*. Derrière le cercueil marchaient le nonce apostolique et l'ambassadeur d'Espagne, suivis des chevaliers de la Toison d'or; parmi ceux-ci figurait le futur gouverneur de Luxembourg, le comte *Christophe d'Emden*. *Florent de Berlaymont*, qui souffrait de la goutte, attendait à l'église. (8)

L'oraison funèbre fut prononcée par l'abbé d'Orval, *Bernard de Montgaillard*. Bien que celui-ci eût pris l'habitude de brûler toutes ses notes, le présent discours, revu et complété sur ordre de l'Infante, fut imprimé sous le titre de «Le Soleil éclipsé». Il s'agit en l'occurrence d'une pièce «officielle» regorgeant de flagorneries à l'endroit du souverain et d'idées édifiantes sur la vie et la mort. Si nous prétendons que c'est ce panégyrique qui, jusqu'à ce jour, a été repris et repris par cette gent qui, de propos délibéré, ne veut entendre qu'un seul son de cloche – nous nous garderons, toutefois, de lui dénier toute valeur historique.

Effectivement le défunt, de nature froide et hautaine, qui évitait autant que possible le contact direct avec la population des Pays-Bas, était resté un étranger pour celle-ci. Ayant peu fait pour gagner les coeurs de ses sujets, il ne pouvait pas s'attendre à une grande affection de leur part. Evidemment le fait d'avoir été l'époux d'Isabelle lui valut et lui vaut encore le privilège d'être cité en même temps que l'Infante, mais – à tort – avant elle.